

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

**DELIBERATION N°CD2024-  
04/3/37  
DOSSIER N°6237**

**PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET  
ITINÉRAIRES (PDESI) RELATIF AUX SPORTS DE NATURE**

Etaient présents :

Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Héliène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Héliène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Eric BODEAU à Isabelle PENICAUD  
Thierry BOURGUIGNON à Jean-Luc LEGER  
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME  
Marie-France GALBRUN à Mary-Line GEOFFRE  
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD  
Renée NICOUX à Patrice FILLOUX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES  
(PDESI) RELATIF AUX SPORTS DE NATURE**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,  
VU la délibération N° 12/3/17 du Conseil Départemental du 14 décembre 2018 ;  
VU la délibération N° 09/3/14 du Conseil Départemental du 27 septembre 2019 ;*

VU la délibération N° 02/5/21 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 20 février 2021 ;  
VU la délibération N° 02/4/25 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 25 février 2022 ;  
VU la délibération N° 09/3/14 du Conseil Départemental du 30 septembre 2022  
VU le rapport CD2024-04/3/37 de Madame la Présidente du Conseil départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

### DÉCIDE,

- d'approuver la proposition de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) en inscrivant au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) le site d'escalade du Verger situé sur la commune de Bourganeuf, *le descriptif du site est joint en annexe à la présente délibération* ;

- de mettre en œuvre pour ce site les 3 axes d'interventions du PDESI de la Creuse tels que délibérés en Conseil départemental du 30 septembre 2022 .

Pour rappel : *inscrire les Espaces Sites et Itinéraires (ESI) juridiquement conformes, aménager les ESI, promouvoir les ESI.*

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**